



## Prélèvement mutuel sans affiliation

Par **creech**, le **02/09/2019** à **18:01**

Bonjour à tous et d avance désolé des fautes d orthographe..

Pour expliquer la situation, je suis en accident de travail actuellement, forcément j ai mis le nez dans mes documents que j avez besoin et je me suis rendu compte que j été prélevé du mutuel depuis mon embauche et forcément je les est contacter pour savoir les démarches à suivre

sur ceux , j ai appris que je n été pas affilié à la mutuelle alors que je suis prélevé tout les mois

forcement j ai contacter mon employeur et ont c est rendu compte qu'il m'a jamais donné le dossier d inscription à la mutuelle...

forcement j ai demander un remboursement des sommes versées ( 620euro ) , et là dessus il m'a repondu que la mutuelle entreprise été obligatoire , et depuis rien du tout , il répond pas à ma demande de remboursement et plus aucune nouvelle de ça par depuis 15 jours ...

bref , j aimerais savoir quel sont mes droit et recours dans cette situation là , dans tout les cas , merci d avance de vos réponses

cordialement C